DEC121116DR20

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 11A011DSI du 04/01/2011 approuvant le renouvellement de l'unité UPS 855, intitulée Division technique INSU, modifiée ;

Vu la décision n° 121014INSU du 21/03/2012 portant nomination de Dominique POULIQUEN à compter du 19 mars 2012 aux fonctions de directeur de l'UPS 855 ;

DECIDE : à compter du 19 Mars 2012

Article 1er

Délégation est donnée à M. Emmanuel ALESSANDRINI, capitaine d'armement, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée[1].

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel ALESSANDRINI, délégation est donnée à Mme Josiane PELLEGRINO, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 22/03/2012

Le directeur d'unité

[1] Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012